

Affaire des communicants genevois: Le flou règne sur le rôle des porte- parole des magistrats

Rachad Armanios

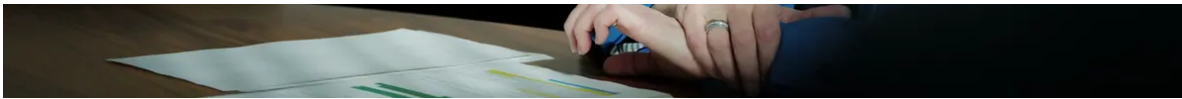
5–7 minutes

Fabienne Fischer est accusée d'avoir illicitement fait travailler des fonctionnaires pour sa campagne électorale. Décryptage de documents internes qui l'attesteraient...



Publié: 09.08.2023, 20h30





Fabienne Fischer conteste totalement les accusations contre elle.

LAURENT GUIRAUD

Où se situe la limite entre communication institutionnelle et communication politique dans un département? La frontière est floue. D'ailleurs, «cette question n'est pas réglée par un cadre juridique spécifique de droit genevois», selon la Chancellerie.

Ce flou, que plusieurs interlocuteurs appellent à clarifier, apparaît au grand jour après les accusations portées contre la Verte Fabienne Fischer. Lors de la campagne au Conseil d'État, au printemps dernier, qui a abouti à sa non-réélection, la cheffe du Département de l'économie et de l'emploi (DEE) a-t-elle abusé des deniers publics en faisant travailler des fonctionnaires pour sa seule ambition politique?

C'est ce qu'affirme le député MCG Daniel Sormanni, qui se fonde sur de nombreux e-mails d'une porte-parole et d'un chargé d'information du DEE entre fin 2022 et avril 2023, ainsi que sur leurs agendas.

«Des tâches habituelles»

De son côté, Fabienne Fischer, par l'intermédiaire de son avocat, l'ancien conseiller d'État Vert Robert Cramer, conteste les accusations. Elle dit avoir entièrement pris en charge les frais liés à sa campagne électorale et notamment ceux du mandataire qu'elle a engagé pour la mener. Et d'ajouter que les porte-parole ont assumé des tâches habituelles, notamment en fin de législature quand un magistrat doit faire le bilan de l'activité de son

département.

Vraiment? Qu'apprend-on des [documents que Daniel Sormanni a obtenus](#) après une procédure au nom de la loi sur la transparence?

D'abord, il faut souligner l'important caviardage compliquant la lecture. Et que la porte-parole, soit l'ancienne figure de la RTS Esther Mamarbachi, figure souvent en copie des courriels ou est leur destinataire, et non pas l'expéditrice.

Celle-ci écrit toutefois, à propos d'un texte d'opinion de Fabienne Fischer prévu dans la «Tribune de Genève», qu'elle n'aura personnellement pas le temps de l'écrire et veut savoir qui le peut. Mais elle est «à disposition pour brainstormer». Très politique, [ce texte, paru le 28 mars](#), déroule la vision et le programme pour l'emploi de la «candidate à sa réélection».

Slogan politique

Dans un autre e-mail, la même porte-parole écrit que Fabienne Fischer devra se positionner sur la proposition de déduction fiscale d'une partie du loyer émanant d'une autre candidate. Un sujet qui ne concerne pas son département.

À propos d'un débat électoral, elle s'étonne aussi du thème, le logement, puis fait suivre les axes de Fabienne Fischer à ce propos. Esther Mamarbachi transmet encore à un destinataire un slogan politique, mais impossible d'affirmer qu'elle l'aurait elle-même produit.

Sortant de son rôle, le chargé d'information écrit, lui, en vue d'un débat électoral qu'«il sera important de s'inscrire dès l'ouverture

pour former un véritable comité dans le public. Nous vous laissons faire le lien avec le parti.»

Quant aux agendas, ils signalent des plages réservées à la préparation aux débats et à des interviews. Un rôle qui peut parfois se justifier, nous dit quelqu'un du métier.

Le même chargé d'information signale à un destinataire caviardé que tel développeur web est ouvert à de courts mandats et disponible pour faire des modifications sur le site de Fabienne Fischer. Le signe que celui-ci est géré à l'interne ou simple coup de pouce?

Réseaux sociaux

Enfin, ce fonctionnaire se charge aussi des profils Twitter et LinkedIn de la magistrate, mais il semble que les contenus soient liés aux actions du département.

En décembre, Esther Mamarbachi reçoit en copie un tableau listant quatorze événements de campagne «passés par le département». Faut-il comprendre que des invitations ont simplement transité par le département ou que ce dernier les a gérées? Les collaborateurs de la magistrate devaient-ils connaître son agenda de campagne pour éviter des chevauchements ou l'ont-ils organisé?

Outre les habituels contacts avec les journalistes, pour prévoir puis relire des entretiens, le département est l'interlocuteur par exemple de la Chambre de commerce et d'industrie à propos de son questionnaire aux candidats. Usuel, nous dit notre interlocuteur.

«Il sera important de s'inscrire dès l'ouverture pour former un véritable comité dans le public. Nous vous laissons faire le lien avec le parti.»

E-mail d'un chargé d'information du Département de l'économie et de l'emploi

Notons encore une personne signalant à la magistrate, avec sa porte-parole en copie, un événement du Bureau de l'égalité à destination d'associations. «Cela pourrait nous inspirer de faire la même chose entre les deux tours [...] sur l'emploi et l'intégration», suggère cette personne. Une proposition de déguiser un événement politique en un rendez-vous institutionnel? Ou de faire le travail logique de communicants cherchant à valoriser l'action départementale?

Au final, a-t-on affaire à quelques maladresses de novices? Ou à une équipe mobilisée pour sauver la soldate Fischer avec les sous du contribuable?

Robert Cramer a refusé de commenter les différents éléments de cette documentation, dans la mesure où le Ministère public a ouvert une procédure à la suite de la dénonciation pénale de Daniel Sormanni.

Rachad Armanios est journaliste à la rubrique genevoise depuis août 2022 et couvre en particulier la politique cantonale.